



---

Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 26/09/2023

---

## **Communication du Conseil fédéral au sujet de la fixation des primes**

---

**Chères consœurs et chers confrères,**

Le Conseil fédéral s'est exprimé aujourd'hui sur la fixation des primes pour l'année 2024. Vous trouverez en annexe de cette infolettre une fiche d'information qui explique de manière approfondie et objective la situation en matière de primes. Cette fiche vous aidera à apporter des réponses cohérentes et de qualité aux éventuelles questions posées par vos patients ou par votre entourage sur les primes d'assurance-maladie ou sur leur évolution.

Nous vous recommandons de communiquer avec réactivité les messages principaux de la fiche d'information. Des termes tapageurs et dans les faits incorrects tels que « explosion des coûts » doivent être évités. Leur emploi ne fait qu'alimenter la tromperie linguistique et factuelle à laquelle les politiciens ont délibérément recours. Les coûts de la santé affichent des taux de croissance lents, toujours linéaires, voire en baisse, qui n'ont rien à voir avec une hausse exponentielle ou une « explosion ». Dans le contexte actuel, il est essentiel que le corps médical communique de manière objective et neutre. La fiche d'information est là pour vous y aider.

Nous vous remercions pour votre engagement.

[Télécharger le courrier de la FMH](#)

Salutations confraternelles,

Le comité exécutif de la Société des Médecins du Canton de Berne

Ensemble pour un système de santé raisonnable.

«Il est scandaleux de voir  
la bureaucratie voler au  
médecin du temps qui dev-  
rait revenir aux patients.»

«Je trouve aberrant que  
la bureaucratie me laisse  
de moins en moins de  
temps pour mes patients.»

Les principaux arguments:  
[www.medecins-et-patients.ch](http://www.medecins-et-patients.ch)  
Société des Médecins du Canton de Berne, Postgasse 19, Case postale, 3000 Berne 8

**Médecins et patients –**  
ensemble, les uns pour les autres.



Société des Médecins du Canton de  
Berne  
Amthausgasse 28  
3011 Berne  
T 031 330 90 00  
[info@berner-aerzte.ch](mailto:info@berner-aerzte.ch)



### Mentions légales

L'infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne est un moyen d'information officiel et est envoyée régulièrement aux membres de l'association. Pour modifier vos données ou poser des questions sur l'infolettre : [info@berner-aerzte.ch](mailto:info@berner-aerzte.ch) ou par téléphone au 031 310 20 99.

© 2022 Société des Médecins du Canton de Berne